

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
24 juin 2004 (24.06.2004)

PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 2004/052802 A2

(51) Classification internationale des brevets⁷ : C04B 24/06

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2003/003556

(22) Date de dépôt international :
2 décembre 2003 (02.12.2003)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
02/15427 6 décembre 2002 (06.12.2002) FR

(71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : LA-
FARGE PLATRES [FR/FR]; 500, rue Marcel Demonque,
Zone du Pôle Technologique-Agro Parc, F-84915 Avignon
(FR).

(72) Inventeurs; et

(75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) : ARESE,
Roger [FR/FR]; 3, résidence les Aubépines, F-84800 Isle
sur La Sorgue (FR). MARTIN, Daniel [FR/FR]; 2, place
des Pavillons, F-69002 Lyon (FR). RIGAUDON, Michel
[FR/FR]; 374, chemin du Bouquier, F-84330 Caromb (FR).

(74) Mandataires : POCHART, François etc.; Cabinet
Hirsch-Pochart, 34, rue de Bassano, F-75008 Paris (FR).

(81) États désignés (national) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ,
BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU,
CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE,
GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR,
KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK,
MN, MW, MX, MZ, NI, NO, NZ, OM, PG, PH, PL, PT,
RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SY, TJ, TM, TN, TR,
TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (régional) : brevet ARIPO (BW, GH, GM,
KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), brevet
eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet
européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI,
FR, GB, GR, HU, IE, IT, LU, MC, NL, PT, RO, SE, SI, SK,
TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ,
GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Déclarations en vertu de la règle 4.17 :

- relative à la qualité d'inventeur (règle 4.17.iv)) pour US
seulement
- relative à la qualité d'inventeur (règle 4.17.iv)) pour US
seulement

Publiée :

- sans rapport de recherche internationale, sera republiée
dès réception de ce rapport

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

(54) Title: METHOD FOR REDUCING CREEP IN A GYPSUM PLASTER-BASED ELEMENT, GYPSUM PLASTER-BASED COMPOSITION AND METHOD FOR MAKING A GYPSUM PLASTER-BASED ELEMENT WITH REDUCED CREEP

(54) Titre : PROCEDE DE REDUCTION DU FLUAGE D'UN ELEMENT A BASE DE PLATRE, COMPOSITION A BASE DE PLATRE ET PROCEDE DE FABRICATION D'UN ELEMENT A BASE DE PLATRE A FLUAGE REDUIT

(57) Abstract: The invention concerns a method for reducing creep in a gypsum plaster-based element, such as a gypsum plaster board. Said method comprises introducing into the gypsum plaster-based composition, prior to setting and curing thereof, a tartaric acid of one of the salts of tartaric acid, in an amount more than 0.001 wt. % relative to the gypsum plaster-based composition hemihydrate calcium sulphate content. The invention also concerns a gypsum plaster-based composition for such an element. Said composition comprises, in weight percentages relative to the composition hemihydrate calcium sulphate content: 0.003 % to 0.45 % of tartaric acid or one of the salts thereof and 0.05 % to 0.95 % of boric acid or one of the salts thereof. Finally, the invention further concerns a gypsum plaster-based element with reduced creep, obtained by hydraulic setting and curing of the inventive composition, the use of tartaric acid or one of the salts thereof for reducing creep in a gypsum plaster-based element as well as a method for making a gypsum plaster-based element with reduced creep.

(57) Abrégé : L'invention concerne un procédé de réduction du fluage d'un élément à base de plâtre, tel qu'une plaque de plâtre. Ce procédé comprend l'introduction dans la composition à base de plâtre, avant la prise et le durcissement de cette dernière, d'acide tartrique ou de sel(s) d'acide tartrique, en une quantité supérieure à 0,001% en poids par rapport au poids du sulfate de calcium semi-hydrate contenu dans la composition à base de plâtre. L'invention concerne également une composition à base de plâtre pour un tel élément. Cette composition comprend, en pourcentages en poids par rapport au poids du sulfate de calcium semi-hydrate dans la composition, de 0,003% à 0,45% d'acide tartrique ou de sel(s) d'acide tartrique et de 0,05% à 0,95% d'acide borique ou de sel(s) d'acide borique. Enfin, l'invention concerne encore un élément à base de plâtre à fluage réduit, obtenu par prise et durcissement hydrauliques d'une composition selon l'invention, l'utilisation d'acide tartrique ou de sel(s) d'acide tartrique pour la réduction du fluage d'un élément à base de plâtre ainsi qu'un procédé de fabrication d'un élément à base de plâtre à fluage réduit.



WO 2004/052802 A2